

L'an deux mille dix-huit le vendredi 16 février, à 9 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni dans la salle de réunion de la pépinière Créapôle à Vervins, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Thierry VERDAVAINE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 13, Représenté : 1, Votants : 14

Etaient présents : M. Christian BONIFACE, M. Xavier BOULANDE, M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Pierre DIDIER, M. Patrick DUMON, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Jean-François PAGNON, Mme Pascale PLOTTET, M. Thierry THOMAS, M. Thierry VERDAVAINE et M. Paul VERON.

Etait représenté : M. Pierre-Marie TELLIER par Mme Chantal HAUET.

Etaient absents excusés : M. Patrick FEUILLET, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Pascale PLOTTET.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Suite à la présentation par M. le Président des grandes lignes des orientations budgétaires 2018 et au débat qui s'en est suivi avec les membres du Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2018.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,


Thierry VERDAVAINE

Acte rendue exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 20-02-2018
Et publication le 20-02-2018

